

Le conditionnel présent

Fiche méthode

(Français 6^e · Conjugaison · Le verbe)

La démarche pour conjuguer et reconnaître le conditionnel

1. **Je trouve le radical du futur** : je conjugue le verbe au futur à la même personne (*tu feras* → *fer-*).
2. **J'ajoute la terminaison de l'imparfait** : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient (*tu ferais*).
3. **Pour reconnaître le temps**, je cherche le -r- du futur, puis ce qui le suit : -ai- ou -i- → conditionnel.
4. **Avec « je »**, je fais le test du « nous » : -rons → futur (-rai) ; -rions → conditionnel (-rais).

Le réflexe — conditionnel = futur + imparfait : le r du futur, puis -ai- ou -i- de l'imparfait.

Cas 1 · Conjuguer au conditionnel présent

Réflexe — je pars du futur à la même personne et je change seulement la terminaison.

Exemple 1. Conjuguer « vouloir » avec « nous ».

Au futur : *nous voudrons* → radical **voudr-**.
+ terminaison de l'imparfait *-ions* : **nous voudrions**.

Exemple 2. Conjuguer « jeter » avec « elles ».

Au futur, le t est doublé : *elles jetteront* → radical **jetter-**.
+ *-aient* : **elles jetteraient**.

Attention — les verbes irréguliers au futur le sont aussi au conditionnel : j'irai → j'irais, je verrai → je verrais.

Cas 2 · Reconnaître le conditionnel présent

Réflexe — je repère le -r- du futur juste avant la terminaison, puis ce qui le suit : -ai- ou -i- → conditionnel.

Exemple 1. « vous dormiez » ou « vous dormiriez » : lequel est au conditionnel ?

dormiez : pas de -r- avant *-iez* → imparfait.
dormiriez : -r- du futur + -i- de l'imparfait → **conditionnel présent**.

Exemple 2. À quel temps est « tu pourras » ?

Il y a le -r- du futur (*pourr-*), mais il est suivi de *-as*, terminaison du futur, sans -ai- ni -i-.
→ **futur simple** (au conditionnel : tu pourrais).

Attention — un r peut appartenir au radical : « ils couraient » (un r) est à l'imparfait, « ils courraient » (deux r) au conditionnel.

Cas 3 · Choisir entre -rai et -rais

Réflexe — je remplace « je » par « nous » et j'écoute : -rons (futur) ou -rions (conditionnel) ?

Exemple 1. « Lundi, je rendr__ mon exposé. »

Lundi, c'est prévu : *nous rendrons* → futur.
Je rendrai (-rai).

Exemple 2. « Je goûter__ volontiers ta soupe. »

Un souhait poli : *nous goûterions* → conditionnel.

Je goûterais (-rais).

Attention — juste après « si », pas de conditionnel : « si j'avais », jamais « si j'aurais ».

Les pièges

- Oublier le r : « vous finissiez » est à l'imparfait ; au conditionnel, **vous finiriez**.
- Oublier le -s de la 1re personne : **je voudrais, j'aimerais** (et non « je voudrai » pour une demande polie).
- Inventer un radical : **je verrais** (et non « je voirais »), **j'enverrais** (et non « j'envoyerais »).
- Écrire le conditionnel après « si » : **si je pouvais**, jamais « si je pourrais ».

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).